

## presse Communique

Ivry-sur-Seine, le 21 juin 2023.

Jeunes personnes exilées du pont Mandela : déjà 120 d'entre eux reconnus mineurs par la justice, le processus d'accompagnement doit aller jusqu'au bout !

Il y a près d'un an, en août 2022 j'interpellais l'État sur la situation de plusieurs dizaines de jeunes personnes exilées installées à lvry, sous le pont Mandela, après avoir été expulsées d'un campement place de la Bastille. Je demandais à ce que ces jeunes ne soient pas repoussés un peu plus loin, mais puissent bénéficier d'une mise à l'abri. Il aura fallu que plus de 300 personnes, avec des élu-e-s locaux, des parlementaires, des associations, des citoyen-ne-s, et les jeunes eux-mêmes, se rassemblent devant la Préfecture du Val-de-Marne pour qu'enfin l'Etat prenne ses responsabilités et organise le 7 décembre une opération d'évacuation/mise à l'abri.

Dans ce cadre, la municipalité d'Ivry a choisi d'assumer le plus gros effort de solidarité, en accueillant 162 de ces jeunes dans le gymnase des Epinettes. L'opérateur social France Terre d'Asile a immédiatement été désigné par l'Etat pour accompagner ce dispositif, toujours effectif aujourd'hui. J'exprime ici ma fierté et mes plus vifs remerciements à toutes celles et ceux, bénévoles, militant·e·s associatifs·ves, qui ont tout au long de ces mois assuré une solidarité concrète auprès de ces jeunes, en appui du remarquable travail de France Terre d'Asile. Ces efforts ont permis à 120 de ces jeunes d'être reconnus mineurs par la justice, et que leur droit à une prise en charge par l'aide sociale à l'enfance soit respecté. Cela démontre que notre mobilisation était, depuis le départ, légitime et nécessaire.

Aujourd'hui, moins d'une quarantaine de jeunes attend toujours, au gymnase des Epinettes, une date d'audience devant le tribunal administratif. Le dispositif de mise à l'abri, sous sa forme actuelle, doit prendre fin début juillet et le gymnase rendu aux associations sportives.

Dans ce contexte, la Municipalité réaffirme sa volonté qu'aucun de ces jeunes ne soit remis à la rue, et exige que leur prise en charge soit prolongée jusqu'à ce que chaque situation ait trouvé une issue. En ce sens, nous sommes prêts à accompagner les services de l'Etat, et l'opérateur social, dans la recherche d'un nouveau site d'implantation correspondant davantage au nombre de jeunes concernés, et à leurs besoins. Nous refusons leur dispersion et la rupture du processus d'accompagnement engagé avec eux depuis de longs mois.

Nous constatons toutes et tous les drames humains résultant du manque de solidarité la plus élémentaire envers celles et ceux qui fuient leur pays, la pauvreté, les conséquences du réchauffement climatique, les guerres ou l'oppression. Face à cette détresse, les images de l'évacuation policière de la place du Palais Royal symbolisent une faillite collective des institutions publiques. La Municipalité d'Ivry ne peut accepter que la 7<sup>ème</sup> puissance mondiale ne soit pas en capacité d'assurer un accueil digne pour les jeunes qui attendent d'être reconnus mineurs. Nous resterons vigilant·e·s à ce que l'Etat tienne les engagements pris vis-à-vis de tous les jeunes du pont Mandela et refusons toute mise en concurrence des besoins de mise à l'abri.